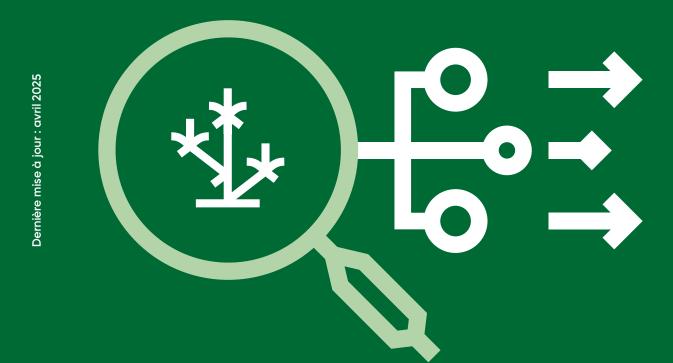
Gestion par catégorie

Segmentation de l'offre produit



Pour une consommation responsable





Calendrier 2025-2026

Deux cycles d'actualisation de l'assortiment des produits d'une durée minimale de six mois sont prévus chaque année et doivent être respectés par l'ensemble des fournisseurs :

Cycle de commercialisation	Date limite de soumission de nouveaux produits ⁽¹⁾	Retour aux fournisseurs sur les produits sélectionnés pour les pépinières et le planogramme régulier	Date limite de soumission des dossiers pour la création de nouveaux produits	Début du planogramme régulier	Période d'introduction des produits	Période d'évaluation du planogramme régulier et des pépinières
Printemps/été 2025	22 novembre 2024	31 janvier 2025	14 février 2025	14 avril 2025	14 avril au 9 mai 2025	À déterminer

(1) Date limite de soumission des éléments de création de nouveaux produits (images, emballages, NNCP, etc.):

- Planogramme Printemps/été 2025 : 7 mars 2025



Dans le cadre de son processus de sélection de nouveaux produits, la SQDC rend disponible une segmentation détaillée de son offre présentant l'assortiment de produits actuel et souhaité. Ces matrices sont publiées à titre de référence seulement, pour outiller les fournisseurs en amont des appels de produits semestriels, cela permet d'assurer une adéquation entre les besoins des clients et ce que la SQDC recherche au sein de son offre produit.



La SQDC se réserve le droit de revoir ou de modifier en tout temps l'étendue de son assortiment par segment et d'assurer une distribution complète de sa sélection de produits au sein des différentes gammes de prix.

À noter

- → Certaines catégories de produits pourraient être volontairement omises en raison de leur récent ajout au sein de l'offre de produits.
- → Les catégories de produits suivantes sont actualisées seulement une fois par année lors du cycle de commercialisation printemps/été: produits décarboxylés, kief, timbres oraux, huiles, atomiseurs oraux, capsules, ingrédients à cuisinier, infusions, et accessoires.
- → Afin de répondre rapidement et adéquatement à l'évolution de l'offre et de la demande, les catégories de produits suivantes sont actualisées en continu : résines, rosines, moulu infusé et prêts-à-manger. Si vous souhaitez soumettre des produits dans ces catégories, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : soumission_produits@sqdc.ca.
- → La soumission d'une variété (cultivar) recherchée n'entraîne pas une acceptation automatique du ou des produit(s) soumis. Les soumissions seront évaluées en fonction des divers critères d'évaluation.
- → Les soumissions de produits comportant des informations incomplètes, seront systématiquement refusées.



Définitions

Planogramme régulier à venir : nombre de produits que la SQDC sélectionnera pour garnir le prochain planogramme régulier, présent dans l'ensemble de ses succursales.

Pépinière à venir : nombre de produits que la SQDC sélectionnera afin de les tester dans son prochain environnement pépinière.

Part du planogramme : pourcentage des produits offerts appartenant à cette catégorie.

Planogramme régulier actuel : nombre de produits actuellement compris dans le planogramme régulier. Il est possible que certains produits apparaissent dans le planogramme actuel sans toutefois encore avoir été commercialisés.

Pépinière actuelle : nombre de produits actuellement compris dans l'environnement pépinière.

Part de marché: pourcentage des ventes que cette catégorie représente sur le total des ventes en dollars.

Besoins non comblés lors du dernier cycle d'actualisation

- → Fleurs séchées, format 1 g, toutes dominances et tous segments de prix
- → Fleurs séchées, format 3,5 g, à dominance CBD et 1:1 dans tous segments de prix
- → Fleurs séchées, formats 15 g et 28 g, à dominance CBD et 1:1 dans tous segments de prix
- → Préroulés, tous formats et segments de prix, à dominance CBD et 1:1
- → Moulu, format 15 g, à dominance CBD et 1:1 dans tous les segments de prix
- → Haschich, tous formats et segment de prix, à dominance CBD et 1:1
- → Arômes en demande : fromage et mouffette
- → Type d'extrémité en demande pour les préroulés et les préroulés infusés : coupe droite



SOUS-CATÉGORIE	PLANOGRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PART DU PLANOGRAMME	PLANOGRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ
CANNABIS SÉCHÉ						
Fleurs séchées	163	52	41 %	188	59	54 %
1 g	7	3	4 %	7	2	0,2 %
3,5 g	113	34	69 %	135	44	58 %
7 g	2	-	1%	2	-	0,4 %
15 g	10	5	6 %	10	3	5 %
28 g	31	10	19 %	34	10	36 %
Préroulés	85	36	22 %	91	30	24 %
Moulu	11	5	3 %	10	4	3 %
SOUS-TOTAL	259	93	66 %	289	93	81 %
EXTRAITS						
Haschich	33	18	8 %	30	12	9 %
Kief	2	_	1%	3	-	0,2 %
Préroulés infusés	20	9	5 %	20	5	6 %
Moulu infusé	1	-	-	1	-	0,1%
Huile	13	-	3 %	12	-	1%
Atomiseur oral	6	-	2 %	6	-	0,5 %
Capsules	11	_	3 %	10	-	0,9 %
Timbres oraux	3	_	1%	3	_	0,1 %
Résines et rosines	7	_	2 %	7	_	0,4 %
SOUS-TOTAL	96	27	24 %	92	17	18 %
CONSOMMABLES						
Infusions	3	_	1%	4	_	0,1 %
Ingrédient à cuisiner	2	-	1%	2	-	0,1%
Prêt-à-manger	9	-	2 %	11	-	0,3 %
Prêt-à-boire	26	-	7 %	29	-	0,8 %
SOUS-TOTAL	40	-	10 %	46	-	1%
TOTAL	395	120	100 %	427	110	100 %



Cannabinoïdes mineurs

L'appellation cannabinoïdes mineurs regroupe tous les cannabinoïdes autres que le THC et le CBD. L'appellation cannabinoïde mineur intoxicant, quant à elle, est utilisée pour les cannabinoïdes mineurs qui génèrent différents degrés d'intoxication lorsque consommés.

Les cannabinoïdes mineurs peuvent être naturellement présents dans la fleur de cannabis. Ils le sont généralement en quantité bien moindre que le THC et le CBD, bien que la recherche de phénotypes pourrait accroître cette proportion dans le futur. La SQDC encourage la déclaration et l'affichage des taux de cannabinoïdes mineurs naturellement présents, surtout lorsqu'ils découlent d'un phénotype intentionnel ou de méthodes de culture et d'affinage, ou lorsque ces taux sont importants et connus du producteur.



L'ajout de cannabinoïdes mineurs aux produits doit être déclaré à la SQDC lors de la soumission de produits.

La sélection des produits qui composeront l'offre s'exécute en fonction des critères établis, en plus de l'évaluation des échelles des cannabinoïdes majeurs (le THC et le CBD) exclusivement. Dans ces cas, la SQDC exige que les taux de tous les cannabinoïdes mineurs ajoutés au produit apparaissent sur son étiquette, suivant le même format que pour les taux de THC et de CBD.

La concentration en cannabinoïdes mineurs ne peut être dominante :



- → Pour les produits de THC et les produits équilibrés, elle ne peut dépasser la concentration minimale ou maximale de THC qui pourrait être présente dans le produit.
- → Pour les produits de CBD, elle ne peut dépasser la concentration minimale ou maximale de CBD qui pourrait être présente dans le produit.
- → De plus, la concentration combinée des cannabinoïdes mineurs et du THC doit respecter les limites permises par le cadre réglementaire.



Dans le cas des cannabinoïdes mineurs intoxicants, la SQDC souhaite faire preuve de la plus haute prudence et invite ses fournisseurs à adopter la même posture afin de réduire auprès des clients et clientes les risques associés à la commercialisation et à la consommation d'un produit de cannabis. La SQDC pourrait refuser tout produit, selon le type, dont la quantité ou la concentration totale combinée de THC et de tous les cannabinoïdes mineurs intoxicants ajoutés dépasse la limite totale établie pour le taux de THC. Lors de l'analyse d'un tel produit, la SQDC tiendra compte de l'ampleur du dépassement du taux, de l'importance de la présence de l'ensemble des cannabinoïdes intoxicants, ainsi de que tout autre facteur de risque qu'elle jugera pertinent.

Ces mesures de contrôle permettent de réduire les risques associés à la consommation, en plus de fournir aux consommateurs les renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées avant de consommer un produit de cannabis.



Ajouts de terpènes

Les produits d'extraits de cannabis ou les produits qui en contiennent peuvent aussi contenir des terpènes ajoutés. Lors de la soumission de ce type de produit, le fournisseur doit déclarer que les terpènes intégrés dans son produit sont des terpènes de cannabis. Tout produit ne répondant pas à cette exigence sera automatiquement refusé.

Les terpènes de cannabis qui sont ajoutés à un extrait ne doivent pas en dénaturer la saveur ou l'odeur caractéristique du cannabis. La SQDC souhaite ainsi éviter le risque de vendre des produits qui ne sont pas conformes à l'article 6 du Règlement déterminant d'autres catégories de cannabis qui peuvent être vendues par la Société québécoise du cannabis et certaines normes relatives à la composition et aux caractéristiques du cannabis.



Pour toute question, veuillez communiquer avec l'équipe de l'approvisionnement et de mise en marché de l'offre :



soumission_produits@sqdc.ca



- Afghan Kush
- Afghan Skunk
- Afghani
- **AK47**
- Alien Kush
- Ape Shit
- **Apple Pie**
- Azura Haze
- Banana Mints
- **Berry White**
- Black Diamond **Blackberry Gelato**
- Blue God
- **Blue Monster**
- Blue Peppermint
- Blueberry Yum Yum
- Bubba Kush
- **Bubble Gum**
- Cereal Milk
- Cherry Lemonade
- Chocolate Thai
- Cookies OG
- Cotton Candy
- Critical Kush **Dark Desire**
- **Doctor Doctor**
- Double OG Chem #15
- **Exodus Cheese**
- **Exotic Gas** Freezeland
- Frosted FruitCake Frozen Lemons
- Garlic Funk

- **Gary Payton**
- Gelato 41
 - **Gelato Cookies** Gobbstopper
 - Golden Berry
 - Golden Goat
 - Grape Ape
 - Grape Cream Cake
 - Grapefruit GG4
 - Green Gelato
 - Headband
 - Headstash #3
 - Hindu Kush
 - Hot White Guava
 - Island Pink kush
 - Island Sweet Skunk
 - Khalifa Kush
 - Khalifa Mints
 - Kosher Kush
 - **Kush Cookies**
 - LA Confidential
 - Lemon Razz
 - Lemonberry
 - **London Pound**
 - Loud Dream
 - M39
 - Mandarine Haze
 - Mango
 - Mike Tyson OG

 - Mimosa
 - Mint Chocolate Chip
 - Mowie Wowie
 - Obama Kush
 - Obama Runtz
 - **OG Diesel**

- Orange Creamsicle
- **Peach Gelato**
- **Peanut Butter Breath**
- Phantom OG
- Pineapple Express
- **Pink Panties**
- Pink Runtz
- Pink Slurricane
- **Pinot Noir**
- **Pure Power Plant**
- Pure Michigan
- **Purple Gushers**
- Red Congolese
- **Red Kush**
- Rockstar
- Royal Gorilla
- Silver Haze
- Skunk Haze
- Skywalker Haze
- Snoop Dogg OG
- Sour Grape
- Sour Kush
- Strawberry Amnesia
- Strawberry Cough
- Strawberry Kush
- Super Skunk
- Vanilla Frosting
- Vanilla Ice
- Venom OG
- White LSD
- White Truffle
- **Z-Splitter**

Segmentation de l'offre produit

Fleurs séchées

FORMAT	DOMINANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
	THC	Toutes gammes de prix	6	2	6	2	92 %	2 857 \$
1 g	1:1		1	1	1	-	7 %	748 \$
	CBD		_	_	-	-	1%	174 \$

FORMAT	DOM	INANCE		EGMENT DE PRIX 1	SEGMENT DE PRIX 2	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
					< 20,01 \$	4	2	4	2	11 %	145 985 \$
			<=30 \$	73	20,01 - 25 \$	20	6	23	7	33 %	41 646 \$
	THC	120			25,01 - 30 \$	33	8	38	13	41 %	31 053 \$
	Inc	120	> 30 \$	47	30,01 - 35 \$	18	4	22	7	8 %	15 316 \$
					35,01 - 40 \$	7	2	9	3	2 %	6 799 \$
					> 40 \$	12	4	15	4	5 %	8 342 \$
7 5 ~		47	<= 30 \$: 30 \$ 12	< 25,01 \$	4	1	4	2	33 %	8 656 \$
3,5 g					25,01 - 30 \$	5	2	6	2	54 %	13 108 \$
	1:1	17	. 70 f		30,01 - 35 \$	2	1	2	-	11 %	8 912 \$
			> 30 \$	5	> 35 \$	1	1	1	-	2 %	1 727 \$
			<= 30 \$	10	< 25,01 \$	3	1	3	2	45 %	6 324 \$
	CDD	10	< = 30 \$	10	25,01 - 30 \$	4	2	5	-	51 %	4 154 \$
	CBD	10	> 30 \$	> 30 \$ -	30,01 - 35 \$	-	-	-	-	4 %	1 619 \$
					> 35 \$	-	-	-	-	-	-

FORMAT	ром	INANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
3,5 g	THC (max. 18 %)	7	Toutes gammes de prix	5(1)	2	3	2	2 % ⁽²⁾	22 244 \$

⁽¹⁾ Noter que le nombre de produits recherchés à faible taux est compris dans l'offre globale de 3,5 g dans le tableau précédent.

^{(2) 2 %} des ventes de fleurs séchées 3,5 g THC



Fleurs séchées (suite)

FORMAT	DOM	INANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
7 ~	THC	2	<= 50 \$	-	-	-	-	-	-
7 g	Inc		> 50 \$	2	-	2	-	100 %	16 570 \$
	THC	9	< = 90 \$	5	1	5	1	70 %	76 058 \$
	THC	9	> 90 \$	2	1	3	1	30 %	35 463 \$
15 ~	1:1	4	< = 90 \$	1	1	-	1	-	-
15 g	1:1	4	> 90 \$	1	1	1	-	100 %	4 010 \$
	CBD	2	< = 90 \$	1	1	1	-	100 %	1944\$
	СВО		> 90 \$	-	-	-	-	-	-
			< = 120 \$	4	1	4	1	22 %	194 719 \$
			120,01 - 130 \$	6	2	6	2	32 %	199 415 \$
	THC	36	130,01 - 140 \$	7	2	8	3	30 %	92 161 \$
	THC	30	140,01 - 150 \$	4	1	4	2	9 %	43 542 \$
20 ~			150,01 - 160 \$	4	1	4	1	5 %	28 165 \$
28 g			> 160 \$	3	1	3	1	2 %	28 959 \$
	1:1	3	< = 140 \$	2	1	2	-	98 %	9 493 \$
	1:1	3	> 140 \$	-	-	1	-	2 %	-
	CPD	2	< = 140 \$	1	1	2	-	100 %	4 505 \$
	CBD	BD 2	> 140 \$	-	-	-	-	-	-



Préroulés

FORMAT	DOM	IINANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
			< 8,01 \$/g	6	3	6	2	35 %	30 167 \$
	THC	31	8,01 - 10 \$/g	9	2	10	3	33 %	18 709 \$
			> 10 \$/g	9	2	10	3	32 %	16 172 \$
4 5 7			< 8,01 \$/g	1	1	1	-	26 %	8 827 \$
1 à 4 unités	1:1	6	8,01 - 10 \$/g	1	1	2	2	39 %	13 197 \$
unites			> 10 \$/g	1	1	1	-	35 %	10 907 \$
			< 8,01 \$/g	-	_	1	-	15 %	1 387 \$
	CBD	4	8,01 - 10 \$/g	1	1	1	1	66 %	2 942 \$
			> 10 \$/g	1	1	1	-	19 %	1 818 \$
			< 8,01 \$/g	7	2	7	2	34 %	42 881 \$
	THC	36	8,01 - 10 \$/g	19	5	20	6	64 %	33 078 \$
			> 10 \$/g	2	1	2	1	2 %	9 392 \$
			< 8,01 \$/g	-	-	-	-	2 %	1 781 \$
5 à 9 unités	1:1	6	8,01 - 10 \$/g	3	1	4	2	71 %	18 783 \$
unites			> 10 \$/g	1	1	1	-	27 %	22 566 \$
			< 8,01 \$/g	1	1	1	1	26 %	2 973 \$
	CBD	4	8,01 - 10 \$/g	1	1	1	-	74 %	4 650 \$
			> 10 \$/g	-	-	-	-	-	-
			< 8,01 \$/g	10	4	8	2	88 %	107 881 \$
	THC	22	8,01 - 10 \$/g	4	2	6	2	10 %	22 231 \$
			> 10 \$/g	1	1	1	-	2 %	24 036 \$
40 \ 44			< 8,01 \$/g	1	1	1	-	100 %	18 191 \$
10 à 14 unités	1:1	2	8,01 - 10 \$/g	-	-	-	-	-	-
unites			> 10 \$/g	-	-	-	-	-	-
			< 8,01 \$/g	_	-	-	-	-	-
	CBD	2	8,01 - 10 \$/g	1	-	1	-	100%	15 473 \$
			> 10 \$/g	-	-	-	-	-	-
	THC	3	Toutes gammes de prix	2	1	2	1	100 %	26 993 \$
15 à 24	1:1	-	Toutes gammes de prix	-	_	-	_	-	_
unités	CBD	-	Toutes gammes de prix	-	_	-	_	-	-
25	THC	3	Toutes gammes de prix	2	1	2	1	100 %	74 491 \$
unités	1:1	_	Toutes gammes de prix	-	-	-	_	-	_
et +	CBD	2	Toutes gammes de prix	1	1	1	_	100 %	2 222 \$
			3						



Préroulés infusés

DOM	INANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	23	<= 16 \$/g	8	3	8	2	92 %	87 012 \$
Inc	23	> 16 \$/g	9	3	9	3	8 %	7 206 \$
1:1	,	<= 16 \$/g	1	1	1	-	-	-
1.1	4	> 16 \$/g	1	1	1	-	100 %	2 406 \$
CBD		<= 16 \$/g	-	-	-	-	-	-
Сво	2	> 16 \$/g	1	1	1	-	100 %	1 272 \$

Moulu

FORM	1AT	DOMI	NANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG	
		THC	9	< = 70 \$	1	1	1	-	-	-	
		Inc		> 70 \$	6	1	6	2	100 %	84 590 \$	
15	_	1.1	5	< = 70 \$	1	1	1	1	25 %	6 066 \$	
15	15 g	1:1	э	> 70 \$	2	1	1	-	75 %	18 027 \$	
		CBD	BD 2	PD 2	< = 70 \$	_	-	_	_	-	-
		CBD		> 70 \$	1	1	1	1	100 %	5 038 \$	

Moulu infusé

DOMI	NANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	1	Toutes gammes de prix	1	1	100 %	4 940 \$



Haschich

FORMAT	DOM	INANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PÉPINIÈRE À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PÉPINIÈRE ACTUELLE	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
	THE	2	< = 25 \$	1	1	2	1	100 %	3 551 \$
	THC		> 25 \$	-	-	-	-	-	-
1	1:1	2	< = 25 \$	-	-	-	-	-	-
1 g	1.1		> 25 \$	1	1	1	-	100 %	14 775 \$
	CBD	_	< = 25 \$	-	-	-	-	100 %	1 373 \$
	СВD	_	> 25 \$	-	-	-	-	-	-
	TUC	15	<= 30 \$	8	3	6	2	71 %	69 586 \$
	THC	15	> 30 \$	3	1	4	2	29 %	24 330 \$
2 ~	1:1	2	< = 30 \$	1	1	1	-	94 %	37 361 \$
2 g	1.1		> 30 \$	-	-	-	-	6%	-
	CBD	2	< = 30 \$	1	1	1	-	100 %	4 735 \$
	СВD		> 30 \$	-	-	-	-	-	-
	THC	10	< = 45 \$	2	1	2	1	28 %	40 083 \$
	THC	10	> 45 \$	5	2	4	1	72 %	41 325 \$
7 ~	1:1	2	< = 45 \$	-	-	-	-	60 %	-
3 g	1:1		> 45 \$	1	1	-	1	40 %	-
	CBD	4	< = 45 \$	1	1	-	1	-	-
	СВD	4	> 45 \$	1	1	1	-	100 %	1 851 \$
	TUC		< = 55 \$	2	1	2	1	34 %	43 207 \$
	THC	9	> 55 \$	4	2	4	1	66 %	86 986 \$
75-	1,1	3	< = 55 \$	2	1	2	1	100 %	19 725 \$
3,5 g	1:1	3	> 55 \$	-	-	-	-	-	-
	CDD		< = 55 \$	-	-	-	-	-	-
	CRD	CBD -	> 55 \$	-	-	-	-	-	-



Prêt-à-boire

DOM	INANCE	SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	17	<= 5 \$/un	1	1	8 %	5 725 \$
Inc	17	> 5 \$/un	16	14	92 %	4 628 \$
1.1	6	<= 5 \$/un	2	2	34 %	3 105 \$
1:1		> 5 \$/un	4	7	66 %	2 285 \$
CDD		<= 5 \$/un	1	1	-	-
CBD	3	> 5 \$/un	3	4	100 %	2 022 \$

Kief

FORMAT	DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG													
1	THC	TUC	< = 15 \$	1	2	100 %	3 630 \$													
1 g	Inc	2	> 15 \$	-	-	-	-													
2	TUC	THE	C 2	<= 30 \$	-	-	-	-												
2 g	THC	THC	THC	THC	IHC	IHC	IHC	IHC	Inc	Inc	Inc	Inc	Inc	Inc	2	> 30 \$	-	-	-	-
7 ~	THC		110	<= 40 \$	1	1	100 %	15 830 \$												
3 g	Inc	2	> 40 \$	-	-	-	-													

Timbres oraux

DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	1	Toutes gammes de prix	1	1	70 %	5 437 \$
1:1	1	Toutes gammes de prix	1	1	15 %	1 218 \$
CBD	1	Toutes gammes de prix	1	1	15 %	1 207 \$



Infusions

DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	_	Toutes gammes de prix	_	1	7 %	322 \$
1:1	_	Toutes gammes de prix	_	_	_	-
CBD	3	Toutes gammes de prix	3	3	93 %	1 464 \$

Huile

DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX ⁽¹⁾	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG	
THO	,	< 0,05 \$/mg	2	1	70 %	23 168 \$	
THC	4	> = 0,05 \$/mg	2	3	30 %	9 974 \$	
1:1	3	< 0,05 \$/mg	2	3	100 %	7 090 \$	
1:1		> = 0,05 \$/mg	1	_	-	-	
CDD			< 0,05 \$/mg	5	4	88 %	12 448 \$
CBD	6	> = 0,05 \$/mg	1	1	12 %	6 805 \$	

⁽¹⁾ Le segment de prix est calculé en divisant le prix de vente par la concentration totale du produit, laquelle est basée sur son taux moyen de THC et/ou CBD et le format de son unité de vente.

- THC moyen (mg/ml) : (THC min + THC max) /2
- CBD moyen (mg/ml) : (CBD min + CBD max)/2
- Dominance THC : Prix de vente / (THC moyen x format de l'unité de vente en ml)
- Dominance CBD : Prix de vente / (CBD moyen x format de l'unité de vente en ml)
- Dominance 1:1: Prix de vente /((THC moyen + CBD moyen) x format de l'unité de vente en ml)

Segmentation de l'offre produit

Atomiseur oral

DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX ⁽¹⁾	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG	
THC	3	< 0,05 \$/mg	2	1	77 %	35 081 \$	
Inc	3	> = 0,05 \$/mg	1	2	23 %	5 228 \$	
1:1	2	,	< 0,05 \$/mg	2	2	100 %	12 544 \$
1:1		> = 0,05 \$/mg	-	-	-	-	
CDD		< 0,05 \$/mg	1	1	100 %	8 500 \$	
CBD	1	> = 0,05 \$/mg	-	-	-	-	

- (1) Le segment de prix est calculé en divisant le prix de vente par la concentration totale du produit, laquelle est basée sur son taux moyen de THC et/ou CBD et le format de son unité de vente.
 - THC moyen (mg/ml) : (THC min + THC max) /2

 - CBD moyen (mg/ml) : (CBD min + CBD max)/2 Dominance THC : Prix de vente / (THC moyen x format de l'unité de vente en ml)
 - Dominance CBD : Prix de vente / (CBD moyen x format de l'unité de vente en ml)
 - Dominance 1:1: Prix de vente /((THC moyen + CBD moyen) x format de l'unité de vente en ml)

Capsules

DOMINANCE		SEGMENT DE PRIX ⁽¹⁾	PLANO- GRAMME RÉGULIER À VENIR	PLANO- GRAMME RÉGULIER ACTUEL	PART DE MARCHÉ	VENTES MOYENNES HEBDO PAR SKU - REG
THC	4	< 0,15 \$/mg	2	2	35 %	9 131 \$
Inc	4	> = 0,15 \$/mg	2	2	65 %	17 215 \$
1:1	,	< 0,15 \$/mg	3	2	86 %	19 148 \$
1:1	4	> = 0,15 \$/mg	1	1	14 %	6 071 \$
CBD	3	< 0,05 \$/mg	-	-	-	-
Свр	3	> = 0,05 \$/mg	3	3	100 %	8 007 \$

- (1) Le segment de prix est calculé en divisant le prix de vente par la concentration totale du produit, laquelle est basée sur son taux moyen de THC et/ou CBD et le format de son unité de vente.
 - THC moyen (mg/ml) : (THC min + THC max) /2

 - CBD moyen (mg/ml) : (CBD min + CBD max)/2 Dominance THC : Prix de vente / (THC moyen x format de l'unité de vente en unité)
 - Dominance CBD : Prix de vente / (CBD moyen x format de l'unité de vente en unité)
 - Dominance 1:1 : Prix de vente /((THC moyen + CBD moyen) x format de l'unité de vente en unité)

